

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 38 (1958)
Heft: 5

Vorwort: Chambre de commerce suisse en France : 16, avenue de l'Opéra, Paris 1 : Éditorial
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chambre de commerce suisse en France

16, avenue de l'Opéra, Paris 1^{er}

Novembre 1958

Editorial

Nos adhérents trouveront, encarté dans cette publication, notre appel de cotisation pour l'année 1959.

Pour mener à bien notre tâche, leur appui nous est indispensable, puisque, organisme privé nous ne bénéficiions d'aucune subvention. Nous tenons donc expressément à les remercier de la confiance qu'ils voudront bien nous témoigner en répondant de façon positive à cet appel. Elle seule nous permettra de ne pas relâcher un instant nos efforts.

Quels seront les échanges commerciaux franco-suisses l'an prochain ? Evolueront-ils enfin, vers une normalisation tant attendue et tant souhaitable ? Les règlements administratifs desseront-ils leur étreinte ? Un vent de libéralisme soufflera-t-il sur les mesures restrictives qui empêchent le commerce de s'épanouir ?

Nul ne le sait encore. On ne peut se cacher toutefois que les relations économiques franco-suisses vont au devant de moments difficiles. La discrimination éventuelle qui menace l'économie suisse au moment de la mise en vigueur du Marché Commun, les nouveaux obstacles qui pourraient se dresser au cours des mois à venir par suite de la situation particulière faite à notre pays au sein de l'Europe, les nombreux problèmes inédits qu'industriels et commerçants auront à résoudre, exigeront de chacun un effort accru et une vigilance soutenue.

Pour défendre les intérêts particuliers, nous devons d'abord défendre l'intérêt général. Ceci n'est possible qu'avec l'aide de la totalité de nos adhérents.

Plus ils seront nombreux, mieux notre voix sera entendue, et plus efficace seront nos démarches. C'est pourquoi, nous vous demandons de nous témoigner votre compréhension et votre amitié de deux manières. D'abord, en vous acquittant sans tarder de votre cotisation annuelle. Ensuite, en nous indiquant parmi vos connaissances et relations d'affaires, les personnes susceptibles d'adhérer à notre Chambre de commerce.

Certains de pouvoir, comme par le passé, compter sur vous, nous vous disons notre profonde gratitude.

Le Directeur général de la Chambre de commerce suisse en France

Paul Lienhard

ÉCHANGES COMMERCIAUX DE LA SUISSE AVEC LES PAYS DE L'O. E. C. E., EN 1957, EN FRANCS SUISSES

Dans les négociations qui se déroulent entre les Six pays du Marché Commun et les Onze autres pays de l'O. E. C. E., quant à la création d'une Zone de Libre Echange, ou de toute autre solution évitant une discrimination le 1^{er} janvier prochain, la Suisse dispose d'un atout majeur : ces échanges commerciaux sont extrêmement actifs en faveur des Six pays.

Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant ci-dessous quelques chiffres relatifs à ce phénomène :

1^o Avec les « Six » du Marché Commun :

Importations suisses	4 844 639 114	(57,3 % des importations totales suisses)
Exportations suisses	2 581 242 242	(38,5 % des exportations totales suisses)
Balance suisse	— 2 263 396 872	(130 % de la balance totale suisse)

2^o Avec les Dix autres pays de l'O. E. C. E. (qui forment, avec la Suisse, le groupe des « Onze ») :

Importations suisses	943 841 875	(111,2 % des importations totales suisses)
Exportations suisses	1 079 943 242	(16,1 % des exportations totales suisses)
Balance suisse	+ 136 101 367	(7,9 % de la balance totale suisse)

3^o Avec l'ensemble des pays de l'O. E. C. E. (les « Dix-sept ») :

Importations suisses	5 788 480 989	(68,6 % des importations totales suisses)
Exportations suisses	3 661 185 484	(54,6 % des exportations totales suisses)
Balance suisse	— 2 127 295 505	(122,7 % de la balance totale suisse)